



# Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PU/2021/1663

## URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi - ~~que le fonctionnaire délégué est saisi - que le Gouvernement est saisi~~ - d'une demande de :

**Permis d'urbanisme** - ~~permis d'urbanisme de constructions groupées - permis d'urbanisation - modification d'un permis d'urbanisation - certificat d'urbanisme n°2.~~

Le demandeur est **Madame Liza ABDOULMAJIDOVA** demeurant à **Rue de Boncelles 111 à 4102 SERAING (OUGRÉE)**.

Le terrain concerné est situé à **Rue de Boncelles 111 à 4102 SERAING (OUGRÉE)** et cadastré **10e division section B n° 514 Y 23**

Le projet vise à "**régulariser la transformation d'une maison de commerce en habitation unifamiliale et la modification d'une baie**" et présente les caractéristiques suivantes : **Le projet consiste en la transformation d'une maison de commerce en habitation et est situé en zone d'activité économique industrielle**

Article D.IV.40, al.2 du CoDT : "Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional sont soumises à enquête publique."

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante: Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**) :

- ~~le mardi de 7 h 45 à 11 h 45 et de 12 h 45 à 16 h 30 ;~~
- ~~le jeudi et vendredi de 7 h 45 à 11 h 45 ;~~
- ~~le jeudi de 17 h 00 à 20 h 00 (sur rendez-vous pris 24 h à l'avance) ;~~

(Durant les mois de juillet et août, le service est accessible jusqu'à 14 h 45 au lieu de 16 h 30)

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Philippe PIRARD (04/330.86.85 - p.pirard@seraing.be)**

**L'enquête publique est ouverte le 28 juin 2022 et clôturée le 13 juillet 2022.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : p.pirard@seraing.be

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le 14/07/2022, à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL FF,  
(délégation du 16/04/2020)  
(C.D.L.D. art. L 1132-5)

Philippe PIRARD  
Agent technique

Pr LE BOURGMESTRE,  
(délégation du 27/11/2020)  
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

Julie GELDOLF  
5<sup>ème</sup> Échevine